

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROTALIER

Nombres de membres 11
En exercice 11
Présents 09

Séance du 14 Novembre 2024

Date de la Convocation 08/11/2024
Date de l'affichage 15/11/2024

L'an deux mil vingt-quatre et le quatorze Novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BOUTTER, Maire :

Objet de la délibération
Subvention FEADER VC 1
Convention mandatant la
Commune Les Trois Châteaux

Présents : BOUTTER Jean-Pierre, GIROD Claude, BUGUET Christophe, CACHOT Jacques, CANQUE Richard, LABET Alain, FERRAND Emilie, CANQUE Juliette, Guy MULLOT

Absents excusés : HOUTART Isabelle (pouvoir donné à Jean-Pierre BOUTTER), BOISSON Anthony (pouvoir donné à Christophe BUGUET)

Secrétaire de séance : Jacques CACHOT

Après présentation par Monsieur le Maire du projet concernant la réfection généralisée de la voie communale n° 1 de Rotalier à Rosay, ayant obtenu une subvention européenne de 80%

afin de passer le marché public nécessaire à la réalisation de ces travaux, sous la forme d'un groupement de commande, avec les autres collectivités concernées

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et des représentés :

- * **DECIDE** de confier un mandat à la commune des Trois Châteaux pour être " porteur de la consultation", suivant la convention à intervenir, précisant la répartition financière de l'opération pour chaque commune,
- * **S'ENGAGE** à assurer la part d'autofinancement lui incombant pour la réalisation intégrale du projet,
- * **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document et acte relatif à ce projet.

Fait et délibéré,
A ROTALIER le 14 Novembre 2024,
POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Maire,
Jean-Pierre BOUTTER



Le Secrétaire,
Jacques CACHOT

